

B40 - Renouvellement qualification soudeur spécialisé B22 à B26, B32 ou B33

Objectif

S'entraîner à exécuter les pièces demandées à l'épreuve de renouvellement de qualification qui se déroule le deuxième jour. Tous les candidats sont présentés à l'épreuve.

Calendrier et lieu

Saint Rémy lès Chevreuse

- 28 - 29 Janvier 2021
- 18 - 19 Mars 2021
- 29 - 30 Avril 2021
- 01 - 02 Juillet 2021
- 16 - 17 Septembre 2021
- 28 - 29 Octobre 2021
- 02 - 03 Décembre 2021

Durée

2 jours

Prix HT

960.00 euros

Suggestions

Avant ce stage, vous pouvez suivre : **B22,B23, B24,B25,B26,B32B,B33**

Programme et remarques

- Qualifications obtenues pour une **Durée** d'un an :
- En soudobrasage sur tube cuivre : qualification suivant ATG B540.9
- Qualifications obtenues pour une **Durée** de deux ans :
- En soudage oxyacétylénique : qualification suivant ATG B540.9
- En soudage à l'arc électrique : qualification suivant ATG B540.9
- Qualifications obtenues pour une **Durée** de trois ans :
- En brasage capillaire frigorifique : qualification suivant la norme NF EN 13585 associée au projet de norme PR NF EN 14276.1
- En brasage capillaire fort sur tube cuivre : qualification suivant ATG B540.9.

Validité 1 an B25, validité 2 ans B22, B23, validité 3 ans B24 et B26.

Equipement obligatoire

Bleu de travail et chaussures de sécurité

Public

Ouvriers en équipements techniques du bâtiment. Monteurs d'installations thermiques.

Pré-requis

Soudeurs expérimentés à très expérimentés.

Supports pédagogiques

Présentation de travaux d'exécution.

Validation

Passage du renouvellement de la qualification de soudage suivant la norme associée à la licence passée.

Renseignements et inscription

La formation se déroule à L'Institut de Soudure - rue des Vanesses - 93420 VILLEPINTE

Renseignements et inscription : Tél : 01 30 85 20 10 - Mail : formation@costic.com

Bulletin d'inscription à télécharger